

N°20

LES CRIS

*Le journal qui
hurle : « Lisez moi »*



Le journal a besoin de vous

Le journal du lycée Jean Vilar, Les Cris, entame sa 6ème année d'existence et il a (encore) besoin de vous. Il a besoin, comme toujours, de lecteurs mais surtout s'il veut perdurer, de rédacteurs ou de contributeurs et illustrateurs.

Tous les élèves du lycée peuvent s'exprimer dans ce média, il est ouvert à toute forme d'expression.

Vous pouvez nous rejoindre le mardi en semaine B dans la salle D113 de 13h à 14h ou nous contacter par courriel pour avoir plus de renseignements ou nous envoyer toute sorte de travaux à l'adresse suivante : journal.lescris@gmail.com.

A très bientôt.

Translation workshop

On Friday 29th, we met Camille Vourc'h, a translator who lives in Avignon where she owns an English bookshop and tearoom. She has been a translator for 3 years but she has only published one book so far. Her professional career is quite unusual as she did many different things before becoming a translator.

Indeed, she was an au pair in Ireland for some time, then she travelled a lot and took part in the Erasmus programme in Iceland. She even began to study in an Art School but she didn't like it. Finally, she decided to go back to university to get a degree in translation, which is why she organized a translation workshop in Jean Vilar.

It took place from 10 to 12 and two English teachers - Mrs Hugeux and Mrs Schuller - were there to help us. We were split up in 8 groups of four in order to translate different extracts from *The Hound of the Baskervilles* by Arthur Conan Doyle.

Sommaire :

P. 2 - Translation workshop in Jean Vilar

P. 3 - Entre lutte, autonomie et indépendance : des nouvelles du Kurdistan

P. 4 - Soweto Vilar Choir

P. 5 - Interview : A la rencontre de Madame Compan

P. 4 - L'excision, ce fléau féminin

P. 7 - Nourrir l'humanité : les impasses de l'agriculture intensive

P. 8 - Du cannabis et des hommes

in Jean Vilar !

This novel was first published in 1902, so it was quite a challenge to find the words that fit the period but it helped us strengthen our vocabulary and get better at teamwork.

Afterwards, one person from each group read their work to the class and we compared our translations with the official one. As a bonus, we got to watch a video about the French translator of Harry Potter explaining the choices he made to translate the proper nouns in the most faithful way possible.

This workshop was interesting since we don't translate from English to French in class any more. Thus, it was a really enriching experience, as we are all pupils in 1èreL ... and language specialists!

By the pupils from 1ère L1 and 1ère L2

Entre lutte, autonomie et indépendance : des nouvelles du Kurdistan

Les Kurdes sont un peuple du Moyen-Orient de plusieurs millions de personnes. Le traité de Sèvres, datant d'août 1920, soit après la Première Guerre mondiale, garantissait la création d'un Etat kurde ou « Kurdistan » dans l'est de l'Anatolie (Turquie) et dans la province de Mossoul (Irak).

Mais l'histoire fait qu'en juillet 1923, un nouveau traité est signé, le traité de Lausanne, qui remet en cause les dispositions du traité de Sèvres et instaure une domination Turco-irakienne sur la vaste zone peuplée par les Kurdes. Cette promesse non tenue par les pays européens a donné lieu à de nombreuses révoltes des Kurdes depuis 1927 et ce jusqu'à nos jours en Turquie, en Irak et en Syrie.

Un peuple partagé sur plusieurs Etats

A la faveur de la guerre en Syrie depuis 2011, les Kurdes de Syrie ont proclamé l'autonomie d'une zone divisée en 3 districts (Cizre, Kobané, Afrin) appelée le Rojava. Aussi, les Kurdes d'Irak vivent dans une région « autonome » au nord de l'Irak depuis 1970 : le Kurdistan irakien. D'autres Kurdes vivent au nord-est et à l'ouest de l'Iran. Enfin, des Kurdes vivent dans l'Est de la Turquie. C'est donc un peuple sans Etat et partagé entre plusieurs Etats (la Turquie, la Syrie, l'Irak et l'Iran).

Ce peuple détient sa propre langue et celle-ci est divisée en de nombreux dialectes (le lori, le sorani, le gorani....). Les Kurdes sont majoritairement musulmans sunnites mais certains sont chiites et d'autres pratiquent des religions dites « kurdes » (le Yârsânisme, le Yézidisme et l'Alévisme pratiqué en Turquie qui est une branche minoritaire du chiisme). D'autres Kurdes pratiquent le soufisme, le catholicisme, le judaïsme, d'autres encore sont membres des Eglises orientales (chaldéennes, assyriennes et syriaques). L'unité du peuple kurde ne repose donc pas sur ses croyances religieuses mais sur sa langue et sa culture.

L'organisation politique des Kurdes : entre union et désunion

Les Kurdes sont aussi organisés politiquement. Il existe différents partis politiques kurdes plus ou moins en lien ou concurrents les uns avec les autres. Le plus connu est le Parti des Travailleurs du Kurdistan (ou PKK), répertorié comme « organisation terroriste » par les Etats-Unis et la Turquie.

En Syrie, le principal parti politique kurde est le PYD (Parti de l'Union démocratique) lié au PKK. En Iran, le PJAK et un petit parti politique. En Irak, les deux grands partis kurdes sont le PDK (Parti démocratique du Kurdis-

tan) et l'UPK (Union patriotique du Kurdistan), deux partis politiques en forte opposition sur le devenir à donner au Kurdistan irakien.

Le « Confédéralisme démocratique » au Rojava

Dans le Rojava, au nord de la Syrie, les Kurdes affiliés au PYD administrent la région depuis 2011 sur le modèle novateur de la « Confédération démocratique ». Cette confédération est régulée par un « contrat social » qui repose sur la cohabitation ethnique et religieuse, la démocratie participative c'est-à-dire *« l'ensemble des dispositifs et des procédures qui permettent d'augmenter l'implication des citoyens dans la vie politique et d'accroître leur rôle dans les prises de décision »* mais aussi sur l'émancipation des femmes, la redistribution des richesses et les principes de l'écologie.

Le roman graphique (disponible en prêt au CDI du lycée) « Kobané Calling » (Editions Cambourakis, 2016) réalisé par l'auteur italien Zerocalcare raconte les combats de résistance des Kurdes du Rojava face aux milices de Daesh et décrit leur tentative de mise en place d'une société fondée sur les principes d'égalité, de solidarité et de démocratie.

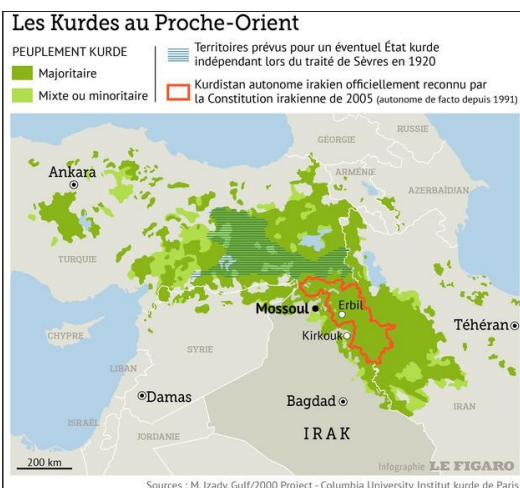
Vers l'indépendance du Kurdistan d'Irak ?

En Irak, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) mobilise toute son influence médiatique (télévision, radios, journaux, réseaux sociaux) pour convaincre l'opinion publique kurde que seuls les Kurdes devraient avoir le dernier mot au sujet de leur indépendance comme le

rappelle Adel Bakawan, sociologue, à l'Université d'Évry. De plus, les Kurdes d'Irak montrent à l'Occident leur implication dans la lutte face à Daesh (EI) comme le rappelle le film de Bernard-Henri Lévy « Peshmerga » (les combattants kurdes d'Irak) et lors de la bataille de Mossoul (voir notre article : [La bataille de Mossoul](#)).

Le 25 septembre 2017, les Kurdes du nord de l'Irak ont voté massivement « oui » au référendum sur l'indépendance du Kurdistan irakien, référendum jugé illégal par Bagdad la capitale de l'Irak. Rien n'a été précisé concernant les prochaines étapes qui devront mener à l'indépendance, ni sur les modalités dans lesquelles l'Etat auquel le référendum doit aboutir. Une situation qui n'est pas sans rappeler, plus proche de la France, celle de la Catalogne (voir notre article : [Vers l'indépendance de la Catalogne ?](#)).

Charlotte A.



Soweto Vilar Choir

Les jeudi 5 et vendredi 6 octobre, quatre sud-africains (Jimmy, Fifi, Lindo et Minawha) sont venus au lycée dans le cadre d'une Masterclass Gospel pour apprendre à des classes de musique et d'anglais des chants et des danses de leur pays, mais également pour parler de la situation politique en Afrique du Sud, le tout en anglais. Retour sur ces deux jours riches en découvertes.

Une organisation en amont

Le chemin a été long pour rendre cette incroyable expérience possible. Tout commence cet été, lorsque Mme Hillion rencontre Daniel, un retraité passionné de musique. Embarquée par son enthousiasme, elle entend les mots « Afrique du Sud », « Masterclass », « quatre sud-africains en tournée » et elle lui demande s'ils pourraient venir à Jean Vilar. Elle arrive à entrer en contact avec Jimmy et au terme de longues discussions, ils réussissent enfin à fixer une date.

Deux jours pour célébrer la différence

Le premier jour, lorsque nous arrivons, l'amphithéâtre est plein. Après la discours de Daniel, qui raconte comment il a découvert la musique, Jimmy prend la parole : il présente son groupe. Il y a lui, le « leader », Lindo, le pianiste, Fifi la danseuse et Minawha au djembé. Ils chantent tous. Nous commençons par faire quelques vocalises avec Lindo et, rapidement, son dynamisme, sa bonne humeur et sa joie de vivre nous contaminent tous. Nous chantons tous en chœur, je suis, dès les premières minutes, totalement sous le charme.

La matinée passe, des pauses pendant lesquelles les élèves ont la possibilité de rester dans l'amphithéâtre viennent entrecouper les périodes de chants, danses et autres rythmes joués au djembé. Ces courts moments sont l'occasion de chanter au micro, de se défouler sur les instruments, d'apprendre des nouveaux pas de danse à Fifi et de discuter.

La première journée touche à sa fin et, juste avant de partir, un dernier morceau entraînant pousse quelques élèves à danser sur scène. Une énergie folle emplit la salle, je sens quelque chose de très fort, quelque chose qui nous unit tous. Je rentre chez moi, le sourire jusqu'aux oreilles, incapable de redescendre sur terre.

Toute la soirée, je suis dans ma bulle, je repense à cette journée hors du commun et, en me couchant, je n'ai qu'une hâte : entendre mon réveil sonner afin que ce rêve continue.

Le lendemain, en arrivant, je suis encore plus excitée que la veille. La quasi totalité de la matinée est occupée à préparer le spectacle pour les parents, ayant lieu l'après-midi. Au programme : danses, chants, djembé, piano et récitation de poème. Nous discutons également de la situation en Afrique du Sud (en anglais évidemment).

C'est l'heure du spectacle ! Les parents sont là, ainsi que quelques classes qui ont souhaité y assister. Sur scène, c'est incroyable ; cette énergie folle nous transporte, nos voix s'unissent pour n'en former plus qu'une. Nous nous déchaînons sur « shake your body, shake your body » et c'est comme si toutes nos différences, toutes nos singularités n'avaient plus d'importance, comme si nous les unions toutes dans le but de n'être qu'un.

Une expérience hors du commun

Pour ma part, j'ai trouvé ces deux jours extrêmement enrichissants ; ils m'ont apporté de la confiance, j'ai appris à combattre ma timidité, à moins me soucier du regard des autres. En passionnée de musique, j'avais placé beaucoup d'espoir en cette Masterclass, et je n'ai pas été déçue. J'ai senti quelque chose au fond de moi, ça venait des tripes, ça a rempli tout mon corps, toute mon âme et, depuis, ça me colle à la peau : j'ai enfin trouvé ma place. Quand je l'ai su, c'est comme si plus rien d'autre ne comptait, comme si les autres n'existaient plus, juste parce que c'était bon de vivre.

Et je n'ai pas été la seule à ressentir ça. Enzo, un élève de seconde en option musique, m'a confié : « J'ai beaucoup aimé cette classe de Gospel, c'est vrai que les gens avaient un sourire de fou, une pêche de malade. J'arrivais, j'étais fatigué, je ressortais, j'avais la pêche, donc c'était vraiment sympa. Ça nous a aussi permis de découvrir les musiques africaines, surtout qu'à la base, j'aime pas trop ça. C'était très très bien. »

Les élèves ne sont pas les seuls à être satisfaits : une des mamans venues assister au spectacle, avec laquelle j'ai eu l'occasion de parler un peu, a confirmé cette impression que j'avais eue, et même Mme Hillion m'a dit : « Ça a dépassé toutes mes attentes, tu ne peux pas savoir l'émotion qui m'a prise quand je vous ai vus le dernier jour, sur scène, devant les parents et les profs, quand je vous ai vus entonner tous en chœur des chants dans des langues que vous ne connaissiez pas quelques semaines avant, danser, vous lâcher sur des djembés, il n'y avait pas meilleure récompense. Pour moi, c'était un grand succès. Les étoiles dans vos yeux, c'était le plus grand des succès. » Elle a même ajouté : « Je suis convaincue qu'on apprend mieux dans la joie, l'action et le partage ».

C'est grâce à tous ces témoignages, à tous ces sourires que je peux affirmer que, si ces deux jours n'ont peut-être pas plu à tout le monde, ça a au moins été le cas pour la plupart ; et le plus incroyable est que, deux mois après, il m'arrive encore parfois d'entendre chanter dans les couloirs : « wahamba nati, siyabonga ».

Sarah B.

A la rencontre de Madame Compan

Mme Comp an a accepté de répondre à quelques unes de nos questions.

Les Cris : Présentez-vous brièvement.

Je m'appelle Aurélie Compan, je suis professeur d'anglais et de littérature anglaise au lycée Jean Vilar à Villeneuve-lès-Avignon. J'ai toutes sortes de niveaux de la seconde à la terminale. J'ai 32 ans et j'ai eu mon capes concours pour être professeur de collège et de lycée en 2009.

LC : Quel métier souhaitiez-vous faire lorsque vous étiez enfant ?

Ça va paraître cliché mais quand j'étais enfant je voulais déjà enseigner. J'ai changé de nombreuses fois de discipline mais du plus loin que je me souviens j'ai toujours fait réciter tous mes camarades dans le bus, j'adorais jouer à la prof, ça c'est mon côté "directive". Quand j'étais au collège, l'espace de quelques mois j'ai eu aussi envie d'être avocate car je regardais une série télé avec une avocate (Ally McBeal) et que je trouvais l'idée de plaider très intéressant, mais sinon le métier d'enseignant a toujours été en moi.

LC : Comment êtes-vous devenu professeur d'anglais ?

Quand j'étais au lycée j'étais très très intéressée par les langues vivantes. Je faisais de l'anglais et de l'italien et cela me passionnait ! J'ai des origines italiennes donc j'ai longtemps hésité entre les deux mais c'est finalement l'anglais qui m'a le plus attiré.

J'ai donc fait une licence d'anglais à la fac d'Aix-en-Provence (licence LLCE), ensuite j'ai fait un M1 (ou maîtrise) puis j'ai passé le concours de professeur d'anglais (le CAPES) que je n'ai pas eu la première fois car c'est un Concours assez sélectif, je n'avais pas encore acquis les bonnes méthodes de travail je pense . Je l'ai eu à la deuxième tentative avec de très bonnes notes ce qui m'a permis d'être bien classée et de prendre ma revanche sur mon échec.

LC : Depuis combien de temps enseignez-vous ? Au lycée Jean Vilar ?

Comme je le disais précédemment j'ai eu mon capes en 2009, j'enseigne donc depuis septembre 2009. J'ai d'abord enseigné à Arles, puis à Nîmes et à Pont-Saint-Esprit et je suis arrivée au Lycée Jean Vilar à la rentrée 2011; qui a correspondu à mon premier poste fixe (les postes précédents étaient des postes à l'année ou de remplacement). Je me suis sentie bien dans cet établissement je n'ai donc pas bougé depuis.

LC : Quels sont vos hobbies ?

En tant que prof de langue je suis passionnée par les voyages évidemment, mais cela reste un hobby assez occasionnel, je suis également passionnée par les séries télévisées que j'utilise énormément dans mes cours. J'en regarde une bonne quinzaine je pense. Je fais également du sport, je suis inscrite dans une salle de sport où je vais 2 fois par semaine. J'adore aller au cinéma et au théâtre, je suis une inconditionnelle du Festival d'Avignon par exemple.

Je lis également beaucoup, avec la préparation des cours et la correction de copies je ne lis évidemment pas autant que ce que je voudrais, mais j'essaie de lire quelques chapitres tous les soirs, car c'est une activité que je trouve très apaisante en plus d'être un important pour la stimulation intellectuelle. Depuis quelques années, je cuisine aussi très régulièrement ; je trouve cette activité très relaxante et très apaisante.

Nous remercions Madame Compan pour sa disponibilité et lui souhaitons une bonne continuation au sein du lycée Jean Vilar en particulier pour faire progresser ses élèves en anglais.

Pour lire d'anciens articles ou des inédits sur le blog du journal :

les.cris.overblog.com

L'excision, ce fléau féminin

Aujourd'hui, en 2017, une très grande partie de la société considère que les conditions de vie des femmes sont bonnes, voire très bonnes (ou moins égales à celles des hommes, quoi que... : lire notre article : « Le féminisme maintenant, ça ne sert à rien », Les Cris n°5). Il est vrai que depuis le siècle des Lumières et la Révolution, il y a eu la naissance d'une volonté des femmes de se construire un « nouveau monde » dans lequel elles seraient l'égale des hommes.

L'Histoire a vu défiler de grandes femmes, Olympe de Gouges, Simon Veil, Maeza Ashenafi, qui ont permis de poser les fondations de ce « nouveau monde ». Pourtant, après cinq siècles de lutte acharnée, le combat est encore loin d'être fini. Encore aujourd'hui, il ne fait pas bon de naître femme dans certaines parties du monde, notamment en Afrique où des pratiques barbares à l'encontre des femmes sont encore pratiquées comme l'excision.

Qu'est-ce que c'est exactement l'excision ?

C'est une pratique « culturelle » qui consiste à mutiler les parties génitales féminines en retirant notamment le clitoris et les petites et grandes lèvres. Elle est surtout pratiquée dans certains pays d'Afrique (27 selon l'ONU) dans lesquelles l'excision est considérée comme une norme sociale. C'est une tradition vieille de 2000 ans ! C'est un rituel de passage à l'âge adulte, pour lequel les femmes sont censées se marier et donc être « pures » pour leur futur mari.

Des familles la perpétuent afin de ne pas subir de jugements moraux ou de sanctions sociales (les femmes qui n'ont pas subi d'excision auront plus de mal se marier par exemple) mais c'est surtout une pratique qui montre la volonté des hommes de contrôler la sexualité et le corps de leur femme. L'excision est une atteinte à l'intégrité physique des femmes et une violation grave de leurs droits.

Selon l'ONU, 200 millions de femmes ont subi une excision dans le monde en 2016 (surtout en Égypte, Éthiopie et Indonésie), dont 500 000 dans l'Union Européenne et 53 000 en France.

En France, la loi interdit l'excision depuis 2002 avec l'Article 222-9 du code pénal. De même pour les pays d'Afrique, la pratique est globalement interdite et critiquée pourtant elle est pratiquée en masse et illégalement dans des conditions sanitaires catastrophiques entraînant de graves conséquences : infection entraînant l'infertilité voire le décès, douleurs pendant les rapports sexuels, les menstruations et en urinant et cela peut entraîner des complications sévères lors des grossesses et des accouchements.

Les chiffres sur les décès dus à l'excision ne sont pas précis car, en général, les femmes qui la subissent ignorent que leurs problèmes viennent de là car les populations qui la pratiquent ne connaissent pas les risques encourus. Il est alors nécessaire aujourd'hui d'éduquer ces personnes afin de leur faire prendre conscience qu'en pratiquant l'excision, elles signent l'arrêt de mort de leur fille, sœur ou amie.

En finir avec l'excision

L'association « **Excision, parlons-en !** » tente aujourd'hui de faire disparaître cette pratique notamment en mettant en place des formations de professionnel-le-s au contact des femmes excisées nécessitant une prise en charge particulière ou des petites filles et adolescentes à risque devant être identifiées et protégées.

En 2015, plusieurs associations (dont « Excision, parlons-en ! ») ont lancé, grâce au financement de la Commission Européenne, un projet nommé « *Ensemble pour en finir avec les mutilations génitales féminines (United to END FGM): Plateforme européenne de connaissances en ligne* ». La plateforme a été officiellement lancée en France lors de la Journée Internationale de Tolérance Zéro à l'égard des Mutilations Sexuelles Féminines, le lundi 6 février 2017. Cette plateforme permet de mettre en lien des professionnels sur le terrain et des professionnels vivant en Europe, permettant ainsi de partager leurs connaissances afin de ne pas stigmatiser les femmes ayant subi une excision et de faire prendre connaissance des risques graves que cela peut entraîner.

La non-assistance à personne en danger

A une échelle plus petite, tous les individus qui ont constaté qu'une femme avait subi, ou pourrait subir une excision se doivent de faire un signalement, car en France « *tout professionnel ou simple citoyen, qui ne signale pas le danger encouru par une fillette menacée de mutilation sexuelle, que celle-ci soit prévue en France ou à l'étranger s'expose à des poursuites pour non-assistance à personne en danger* » (selon l'Article 223-6 du Code pénal).

L'excision est une pratique barbare qui met en danger la santé des femmes uniquement pour convenir à une norme sociale, uniquement pour satisfaire leur futur mari. Il est en temps qu'elle cesse.

Aujourd'hui, toi et moi, nous avons le pouvoir de changer cela. Parles-en autour de toi, sensibilise ton entourage en les informant sur les dangers des mutilations sexuelles féminines. Cette pratique ne doit plus être gardée secrète. Tu peux sauver des vies !

Sandrine F.

Nourrir l'humanité : les impasses de l'agriculture intensive

Tout ce que nous mangeons est issu de la terre et l'agriculture a toujours été un enjeu majeur pour l'humanité.

Or la population ne cesse d'augmenter et en 2050 nous serons 9 milliards d'habitants. Comment allons-nous réussir à pouvoir procurer de l'alimentation à chaque personne ? L'eau et les terres arables risquent de manquer dans les années à venir car nos pratiques alimentaires ont des impacts écologiques forts.

L'impact écologique de l'élevage et de la consommation de viande

La culture en champs et l'élevage sont liés car les animaux d'élevage (ovins, bovins...) sont des producteurs secondaires. Pour produire leur matière organique, ils consomment celle fabriquée par les végétaux. De nombreux agriculteurs vendent leurs récoltes à des coopératives ensuite celles-ci sont transformées en aliment pour animaux d'élevage comme pour exemple la luzerne, le son de blé, la betterave....

Mais il faut environ 8kg d'aliment pour qu'une vache produise 1kg de poids vif, ce qui représente 390g de viande. Le problème est que notre régime alimentaire change au fur et à mesure des années. Nous consommons de plus en plus d'énergie alimentaire d'origine animale. Cela veut donc dire qu'il faut augmenter la production de l'élevage mais aussi la production de culture. Nous pourrions nous dire qu'il suffit d'agrandir nos champs et la solution est trouvée.

La déforestation de l'Amazonie pour nourrir des vaches

Mais il y a plusieurs problèmes à vouloir agrandir les champs. Cela engendrerait une plus grande déforestation de l'Amazonie par exemple car selon une étude de l'ONG WWF (World Wide Fund), 4,5 millions de tonnes de soja destinée à l'élevage viennent du Brésil et de l'Argentine. Or du fait de la demande croissante en viande, la monoculture de soja est en pleine expansion et le Brésil, en brûlant ses forêts, est devenue le 4^e plus grand émetteur de dioxyde de carbone au monde.

De plus la culture de soja qui est majoritairement OGM, entraîne de nombreux problèmes comme l'érosion des sols et la pollution de l'eau. La viande est l'aliment qui a une émission de gaz à effet de serre la plus élevée (26 879 grammes de CO₂ émis pour 1000 grammes d'aliment produit) en regardant sa production, en comptant le transport, l'utilisation des engins agricoles, les emballages. En comparaison, l'aliment émettant le moins de gaz à effet de serre pour sa production est la pomme de terre avec 117g de CO₂ émis pour 1000g d'aliment produit soit une production 229 fois moins polluante que la viande.

L'impact de l'agriculture intensive sur l'environnement

L'eutrophisation, ce mot un peu barbare signifie en fait l'enrichissement d'un sol en nitrates et en phosphates entraînant la prolifération des végétaux et l'appauvrissement du milieu en dioxygène. La cause de l'eutrophisation est le fait qu'une agriculture intensive apporte trop de phosphates et d'azotes dans les sols.

Les conséquences sont que lorsque les végétaux meurent, ils alimentent les bactéries qui prolifèrent à leur tour et consomment le dioxygène de l'eau ce qui engendre la disparition de la faune aquatique ne pouvant plus respirer. Selon le ministère de l'Agriculture, 715 tonnes d'Azote soit 19 % des quantités apportées par l'agriculture, restent dans le sol.

Une fois la semence plantée, il va falloir la traiter pour ne pas que les insectes viennent se nourrir et tuer la semence. Des agriculteurs utilisent du chlordécone. Cet insecticide fut utilisé entre 1952 et 1993 aux Antilles et dans de nombreux pays tropicaux pour protéger les cultures de banane, de manioc... Il est actuellement interdit pour deux raisons : sa forte rémanence et une faible spécificité.

Une forte rémanence car le chlordécone ne se dégrade que très lentement dans l'environnement. Retenu par différentes matières organiques, il diffuse alors lentement dans les milieux du coup, il contamine les eaux souterraines, les rivières et le milieu marin.

L'impact de l'agriculture intensive sur la santé

Mais, il a aussi une faible spécificité car le chlordécone ne tue pas que les insectes, il tue les végétaux et les animaux. Il perturbe le système nerveux, le foie, les régulations hormonales et la reproduction.

Cependant, aux Antilles, l'alimentation principale de la population sont le poisson et les mollusques. Par exemple, 9500 tonnes de poissons et 650 tonnes de mollusques et crustacés sont pêchés par an en Guadeloupe. Or le chlordécone a un impact sur le milieu marin... Selon le ministère de la santé « *Quelques 80000 personnes habitent dans des zones où le sol est contaminé et 13000 individus absorbent chaque jour, en mangeant des légumes qu'ils cultivent, une quantité de chlordécone dépassant la valeur toxicologique de référence : 0,5µg/kg/j. Il faut aider la population à se préparer à vivre avec un problème qui n'est pas près de disparaître : la demi-vie du chlordécone dans le sol est de six siècles !* ». Les enfants et petits-enfants de personnes habitant aux Antilles seront affectés par les conséquences de l'utilisation du chlordécone, par des cancers, des maladies infantiles... Dans ce cas là, se nourrir n'est donc pas gage de bonne santé.

Baptiste H.

Du cannabis et des hommes

Originaire d'Asie, le chanvre est une plante aujourd'hui cultivée dans de nombreux pays. Feuilles, tiges et graines offrent des applications variées dans des domaines comme l'alimentation, la construction ou l'habillement.

Des effets psychotropes et psychoactifs

Le chanvre peut contenir des substances naturelles recherchées pour leurs propriétés thérapeutiques mais aussi pour leurs effets récréatifs. C'est là qu'il reçoit un nom populaire mais aussi des plus polémiques : le cannabis.

La particularité chimique du cannabis réside dans ses molécules actives : les cannabinoïdes. Plus leur concentration est élevée, plus leur action sur le corps humain est puissante. Ils sont extraits soit des fleurs séchées de la plante (qui donnent la marijuana), soit de sa résine (qui donne le haschich).

Certains de ces cannabinoïdes, comme le THC, possèdent des effets psychotropes et psychoactifs, déjà connus des shamans de la préhistoire et des brahmanes hindous. Ils provoquent une ivresse et une altération de la perception du corps et de la réalité.

Des débuts difficiles en Occident

Au Moyen-Âge, l'Église associe le cannabis au paganisme et à la sorcellerie. Ses adeptes risquent alors le bûcher. Culture et consommation du chanvre vont pourtant poursuivre leur progression.

Au XIX^{ème} siècle, un premier pic de consommation a lieu en Occident. Élités et artistes, tels Hugo et Delacroix, s'adonnent aux plaisirs du cannabis et des salons spécialisés s'ouvrent un peu partout en toute légalité. La popularité du chanvre inquiète néanmoins les autorités et la loi va finir par se durcir. La France l'interdit dès 1916 et le bannira 40 ans plus tard.

La vente et la consommation continuent pourtant de progresser, avec un second pic dans les années 1960-1970, par le biais des mouvements rasta et hippie. Le cannabis symbolise alors la contre-culture et l'anticonformisme.

Dans les années 1980, la réputation du cannabis va toutefois subir un sérieux revers. Des études médicales révèlent les dangers d'une consommation précoce et importante. Il affecterait la mémoire, la concentration et même la santé mentale.

THC et dépendance

Aujourd'hui, les autorités s'inquiètent. L'herbe sur le marché actuel est plus nocive que celle des années 1980. Sa concentration en THC a augmenté, causant une dépendance psychologique supérieure et des effets secondaires néfastes sur le cerveau.

Malgré un durcissement, Marijuana et « hasch » restent très populaires chez les Français entre 18 et 25 ans. Ils représentent environ 80% de la consommation de l'ensemble des drogues dans l'hexagone. Il s'agit de la 3^{ème} place en Europe, avec plus de 4 millions de fumeurs, occasionnels ou réguliers.

Légaliser cette drogue rapporterait près de 1 milliard et demi d'euros à l'État français et également l'économie des moyens affectés à la lutte contre son trafic et les détentions qui en découlent. Mais la France hésite toujours à la dépénaliser (ce qui est différent de la légalisation), craignant notamment une augmentation de la consommation chez les jeunes et des méfaits sur leur santé.

Légal ou pas, là n'est pas la question. Les études scientifiques ont démontré la nocivité du cannabis. Dans votre propre intérêt ne fumez pas de weed....

Adrien Z.

Les Cris, Bimestriel édité par Nomis Editions pour Midi et 2 Production

S.A. au capital humain

Directrice de la publication : Mme Aguiléra, Provisure

Directeur de la rédaction : M. Gautier

Siège social : Lycée Jean Vilar, Villeneuve-Lès-Avignon

1^{er} tirage : 200 exemplaires (pdf à télécharger sur <http://jeanvilar.net/>)

Prix : gratuit (offert par le lycée Jean Vilar)

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration.

Les photos publiées dans ce numéro sont libres de droits (domaine public) ou sous licence Creative Commons ©©

Ne pas jeter sur la voie publique

Ont contribué à la rédaction du numéro : Sandrine F., Charlotte A., Sarah B., Baptiste H., Adrien Z.

Illustration : Jules B.

Blog : les.cris.over-blog.com

Laissez vos commentaires et inscrivez-vous pour recevoir les articles publiés dans votre boîte mail.

Contact : journallescris@gmail.com

Prochain numéro : début 2018